

Communiqué de presse

Financement du projet InspiRe : la Banque des Territoires poursuit son engagement aux côtés du SMTC

Clermont-Ferrand, le 5 mai 2026

La Banque des Territoires et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC) ont signé un nouveau prêt de 20 M€ afin de concourir au financement de la flotte de tram-bus électriques des lignes B et C du nouveau réseau T2C.

Les transports constituent aujourd'hui la première source d'émissions de CO² et de gaz à effet de serre en France (30 % en 2021 selon les chiffres du Haut Conseil pour le Climat). La **décarbonation de la mobilité** est donc un impératif pour tous les territoires. Elle passe par le verdissement des flottes de véhicules en recourant aux motorisations électrique, hydrogène, biométhane.

Les tram-bus de Clermont-Ferrand se distinguent par leur conception optimisée et leur approche écologique. Ils sont dotés de batteries de capacité modérée, réduisant l'empreinte environnementale liée à leur fabrication, tout en garantissant une longévité remarquable. Leur système de recharge ultra-rapide, effectué en quelques secondes à certains arrêts ou en cinq à sept minutes aux terminus, assure une exploitation fluide et ininterrompue.

L'ensemble de l'énergie utilisée par la flotte est entièrement compensé par une production locale d'électricité solaire, via des panneaux photovoltaïques installés au sein du nouveau centre d'exploitation et de maintenance.

Par ailleurs, le choix de batteries compactes et légères permet d'optimiser l'espace à bord des véhicules et de réduire les coûts de maintenance. Cette approche s'inscrit dans une logique de durabilité, visant à limiter les impacts écologiques à chaque étape du cycle de vie des tram-bus.

Ce financement de 20 M€ signé ce jour par Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires, confirme l'engagement de la Banque des Territoires auprès des acteurs locaux en faveur de la transition énergétique et de la mobilité décarbonée.

En effet, dans le cadre du projet InspiRe, la Banque des Territoires a été un partenaire financier du SMTC à plusieurs reprises : en 2024, un prêt de 29 M€ a été contracté pour financer le centre d'exploitation et de maintenance du SMTC, qui permettra la maintenance et la recharge électrique des véhicules de la flotte. Un second prêt, de 11 M€, a été signé la même année pour financer le nouveau siège social de T2C, l'exploitant du réseau de transport. Enfin, en 2025, un prêt de 20 M€ a permis de construire l'infrastructure des deux nouvelles lignes e-BHNS.

A propos du SMTC

Le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise (SMTC-AC) est l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) de la métropole clermontoise, il regroupe 23 communes. Dans son ressort territorial comptant près de 300 000 habitants, le SMTC-AC met en œuvre la politique des transports collectifs urbains et péri-urbains, et concourt au développement de services de mobilité active (location de vélos en libre-service et longue durée) et partagée (covoiturage, auto-partage).

Le SMTC porte avec Clermont Auvergne Métropole, le projet InspiRe, véritable moteur de la transition énergétique de la métropole clermontoise. Au cœur du projet figurent la restructuration du réseau des transports publics et la création de deux nouvelles lignes de bus à haut niveau de service (BHNS), un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement, un réaménagement des espaces urbains et un nouveau dépôt de bus abritant une centrale photovoltaïque de 4 MWc. En réalisant les grands projets d'investissement et d'infrastructures de transports, et en approvisionnant ses bus GNV et électriques à partir de sources locales, le SMTC-AC est un acteur incontournable de la transition écologique et énergétique de la métropole clermontoise.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous

les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

in   

A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

Contacts presse :

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC)

Anne Pfaff-Raimbourg : communication@smtc-clermontferrand.com / 04 73 44 68 40

Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes – Groupe Caisse des Dépôts

Anne-Laure Badaut - Chargée de communication : anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr / 06 31 06 82 34